

Les métiers de demain en établissements : L'Anap cartographie 30 métiers émergents et accompagne leur déploiement

- ▶ Transition écologique, intelligence artificielle, virage domiciliaire... Ces transformations imposent le déploiement de nouvelles expertises et métiers au sein des établissements de santé et médico-sociaux.
- ▶ A partir d'une comparaison internationale et d'une étude complète, l'Anap a identifié 34 métiers émergents, apparus ou attendus, et présente une fiche descriptive pour chacun.
- ▶ L'Anap diffuse également une fiche pratique et un guide pour déployer ces métiers et en faire un levier au service de sa politique d'attractivité et de fidélisation.

Un panorama de 34 métiers émergents

Coordination des soins et relations avec les usagers

Assistant au projet et parcours de vie

FAMILLE DE MÉTIERS : SOINS, SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE, CULTUREL
DIRECTION MÉTIERS : DIRECTION DES SOINS PARAMÉDICAUX

C'EST DÉJÀ LÀ... EN FRANCE
L'assistant au projet et parcours de vie (APPV) accompagne l'agresseur sur mesure des personnes en situation de handicap et vient compléter les dispositifs existants.
Le métier est expérimenté depuis 2016 par l'exem, principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social, et sanitaire privé à but non lucratif et soutenu également par l'Assta (groupe de protection sociale).

MISSIONS

- Apporter un appui innovant dans le parcours et dans l'élaboration de projet de vie dans le respect du libre choix et l'exercice du pouvoir de dire et d'agir des familles concernées par le handicap.
- Écouter et aider le bénéficiaire et son entourage à se projeter et à exprimer leurs attentes.
- Faciliter la mobilisation des ressources et des acteurs qui permettront la mise en œuvre du projet de vie, dans tous les domaines (accès au droit, éducation, aides techniques, soins, culture, sport, loisirs...)
- Se positionner comme un appui, aux côtés des personnes accompagnées, sans se substituer à elles, dans la réalisation des démarches.
- S'informer de l'ensemble des offres existantes sur le territoire en milieu ordinaire comme en secteur spécialisé pour savoir orienter au mieux les familles et entretenir son réseau de partenaires.

FORMATION ET COMPÉTENCES
Des parcours de formation d'assistant au projet et parcours de vie émergent afin de répondre au besoin de certification et de développement de ce métier. La formation est destinée aux professionnels du secteur social et médico-social.
Les candidats doivent disposer d'un titre ou d'un diplôme national de niveau bac et/ou d'une expérience professionnelle d'un an en tant que salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social, médico-social ou éducatif.

PERSPECTIVES EN FRANCE
Cadré par une fiche emploi et un référentiel de compétences au sein du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, le déploiement du métier d'APPV est inscrit à la feuille de route de la stratégie nationale de transformation de l'offre médico-sociale.

NOTRE AVIS

Pertinent	●●●●●	Inopportun
Transposable	●●●●●	Non transposable

Janvier 2025

Responsable de l'expérience patient, architecte des données de santé, thérapeute par réalité virtuelle, ou encore conseiller en transition énergétique et écologique... Certains pays l'ont déjà compris, les avancées technologiques et sociétales nécessitent de mobiliser de nouvelles compétences au sein des établissements de santé et médico-sociaux.

« *L'activité des établissements va considérablement se transformer dans les prochaines années. Pour relever ces défis, il faut miser sur l'humain et sur de nouvelles compétences. Pour la gestion des RH, il est indispensable d'anticiper ces évolutions* », affirme Matthieu Girier, directeur du pôle performance des RH à l'Anap.

C'est pourquoi l'Anap a effectué un recensement international qui a permis d'identifier 34 métiers émergents regroupés dans 5 grandes catégories : soins paramédicaux, coordination des soins et relations avec les usagers, systèmes d'information, recherche et innovation, fonctions support.

Chaque métier est décrit dans une fiche qui précise les pays où le métier existe déjà, ses missions, sa formation et les compétences nécessaires. La fiche détaille également les perspectives de déploiement en France ainsi que la recommandation de l'Anap sur la pertinence et la transposabilité.

Métiers émergents : identifier, intégrer et recruter

Pour déployer ces métiers émergents, il est impératif d'évaluer précisément ses besoins. L'Anap a donc créé un guide des questions à se poser ainsi qu'une fiche pratique intitulée "Comment créer un nouveau métier et recruter le bon profil".

étape 4 Évaluer la pertinence

Cette étape permet de valider la création de ce nouveau métier, de l'infirmier, ou d'adapter le poste.

Comment ?

1. ANALYSER LES INDICATEURS

- Utiliser les indicateurs identifiés lors de l'étape 2
- Associer la direction des finances, le contrôleur de gestion RH, et éventuellement la direction qualité

2. DÉFINIR LES ACTIONS CORRECTIVES

- Ajouter, modifier ou supprimer des tâches

LIVRABLES

- Tableau de suivi des indicateurs (cf. étape 2)
- Compte rendu de la séance de dialogue de gestion
- Plan d'action correctif si nécessaire

NOS CONSEILS

- Gardez en tête qu'il est possible de revenir en arrière et de renoncer à ce nouveau métier.

Cette fiche accompagne les professionnels autour de 4 étapes clés : détecter les besoins, étudier l'opportunité, cibler le bon profil, évaluer la pertinence. À chaque étape, l'Anap propose des moyens d'actions, des livrables objectifs ainsi que des conseils d'experts sur la mise en place.

Un levier stratégique pour sa politique d'attractivité et de gestion des parcours professionnels

Pour les établissements, la création de nouveaux métiers est un levier de performance mais également un enjeu d'attractivité. Elle offre des opportunités d'évolution interne et favorise la fidélisation des talents.

Ces métiers vont jouer un rôle stratégique dans la Gestion prévisionnelle des emplois et parcours professionnels au sein des établissements de santé et médico-sociaux. Les responsables RH devront ainsi déployer des parcours professionnels élargis. Ils pourront s'appuyer sur les nombreuses ressources de l'Anap sur la GEPP.

- ➔ Consulter les outils : [Anticiper et déployer les métiers de demain \(Anap.fr\)](https://www.anap.fr/anticiper-et-deployer-les-metiers-de-demain)
- ➔ Consulter les ressources sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) : [Ressources \(anap.fr\)](https://www.anap.fr/ressources)

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse : communication@anap.fr | +33 6 11 19 45 33